

# **PROCÈS VERBAL DE LA 12<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE CITÉ GÉNÉRACTION 55+**

**Date :** 26 mars 2025, 13 h 30

**Lieu :** Salle de réunion Jean-Coutu



## **Présences :**

97 membres (y incluant les administrateurs) et 5 observateurs présents

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présidence et secrétariat d'assemblée
3. Vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2024
6. Rapport du président
7. Rapport annuel d'activités
8. Dépôt des états financiers
9. Approbation du vérificateur externe pour 2025
10. Modifications aux règlements généraux
11. Présentation des administrateurs sortants
12. Élections
  - 12.1. Présidence et secrétariat
  - 12.2. Présentation des candidat(e)s
  - 12.3. Votation
13. Présentation du nouveau conseil
14. Parole aux membres – Période de questions et commentaires
15. Clôture de l'assemblée

---

### **1. Ouverture de l'assemblée**

Monsieur Jean Fiset déclare l'assemblée ouverte à 13 h 34.

### **2. Présidence et secrétariat d'assemblée**

Monsieur Jean Fiset assure la présidence de l'assemblée et Francine Longpré agit à titre de secrétaire.

### **3. Vérification du quorum**

Le quorum est constaté, en conformité avec les règlements généraux le quorum est formé par les membres

présents.

#### **4. Lecture et approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour ayant déjà été communiqué aux membres, il ne sera pas nécessaire d'en faire la lecture.

Proposé par Ginette Dumas

Adopté à l'unanimité

#### **5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2024**

Le procès-verbal ayant été déposé sur le site de l'organisation il est proposé de l'adopter sans lecture.

**2025-AGA-001**

#### **Il est résolu d'adopter le procès verbal de l'Assemblée Générale Annuelle 2024 sans lecture**

Proposé par Roger Pelletier

Appuyé par France Clavet

Adopté à l'unanimité

#### **6. Rapport du président**

Jean Fiset souligne que ce sera sa dernière présence en tant que président, il a accompli 8 années sur le C.A., ce qui représente le maximum possible selon les Règlements généraux.

L'année 2024 fut celle du 10<sup>e</sup> anniversaire de la Cité. L'ouverture des portes a eu lieu le 24 janvier 2014, pendant cette journée on a accueilli les 1 457 premiers membres.

Plusieurs évènements ont été créés pour le souligner, dont un dîner Reconnaissance auquel a participé M. le Maire Mathieu Traversy en tant que président d'honneur. Un remerciement particulier est adressé aux membres du Comité Reconnaissance du 10<sup>e</sup> anniversaire pour leur implication et leur professionnalisme.

Une consultation auprès des membres s'est tenue au cours de l'année permettant au conseil d'administration et au Comité planification stratégique de réaliser la synthèse de la Planification stratégique 2025-2028 laquelle fut présentée aux membres en janvier dernier.

Le C.A. a rencontré plusieurs défis au cours de cette année avec 2 démissions durant le premier trimestre puis l'ajout de 2 nouveaux administrateurs désignés par la Ville en août.

Monsieur Fiset tient à remercier les membres du C.A. pour leur contribution, ainsi que Madame Marie-Josée Couture, directrice générale, les employés et tous les bénévoles, toujours à l'œuvre et si dévoués. Il encourage tous les membres à s'impliquer et à contribuer au sein de la Cité

Il présente les membres du comité qui sont présents soulignant l'absence de M. Christian Lajoie qui s'est dernièrement gravement blessé. Il profite de l'occasion pour remercier le dévouement de Mme Ginette Dumas et de M. Normand Renaud qui ne font plus partie du C.A. La présentation se poursuit avec la directrice générale, Mme Marie-Josée Couture ainsi que les auditeurs M.M. Marc-Olivier Sylvain et Félix Courtemanche.

#### **7. Rapport annuel d'activités**

Le **Rapport annuel 2024** est projeté sur le grand écran, Marie-Josée Couture fait la lecture du Mot de la direction.

Elle parcourt le document en faisant ressortir plusieurs points :

#### Collaboration avec la communauté,

Nous avons été l'hôte de 2 cliniques de sang, plusieurs événements et conférences ont été réalisées à la Cité par l'AQDR, nous entretenons aussi des liens avec plusieurs autres organismes.

#### Statistiques :

Le nombre de membres a diminué de 1,3 % nous avons un total de 2 486 membres actifs. Le pourcentage de membres non résidents est de 9 %. Au cours de l'année 2024, nous avons enregistré 469 nouvelles adhésions.

La Cité reçoit en moyenne 8 500 visites par mois, pour un total de 100 870 entrées pour l'année. La moyenne d'âge est de 72 ans et 63% des membres sont des femmes.

Les bénévoles ont accumulé plus de 30 000 heures de travail au sein des comités et services offerts. Ils sont remerciés pour leur rigueur et persévérance.

#### Service et soutien à la communauté :

Le bistro où plus de 45 bénévoles y œuvrent.

L'accueil est important, c'est la première personne qui est en contact avec les visiteurs.

Cité 55 à domicile : ce service offert à la population de Terrebonne revient en force avec une nouvelle organisation.

La clinique d'impôt : huit bénévoles produisent environ 1 400 rapports par année. Ce service est une bonne source de revenus pour la Cité.

La bibliothèque offrant plus de 3 000 livres et de nombreux disques de musique.

La Cité accueille aussi plusieurs événements destinés à la communauté comme les élections.

#### Programmation :

Nous avons 3 programmations différentes dont plus de 89 % du temps est alloué à des activités gratuites contre 11 % pour des activités payantes.

Le comité Reconnaissance organise des activités pour exprimer notre gratitude et notre reconnaissance aux nombreux bénévoles qui contribuent à l'évolution de la Cité. Un remerciement particulier est adressé à Mme Marie-Paule Bournival pour ses nombreuses années de dévouement en tant que responsable de ce comité .

#### Comités Action Membres :

26 comités sont dirigés bénévolement par des membres qui assurent le bon déroulement des activités, initient les nouveaux membres et offrent le matériel requis.

La Boîte à chansons est l'activité la plus populaire.

Le Marché de Noël a obtenu un grand succès et il sera répété cette année avec plus d'ampleur.

La Cité-Pétanque accueille le plus de gens pour un total de 10 782 participations au cours de l'année.

### Activités du 10<sup>e</sup> anniversaire :

Un comité de 7 personnes a été mis en place pour organiser plusieurs activités tout au long de l'année : conférence de presse, soirée Ballroom, brunch musical, dîner hot dog extérieur, spectacle de variétés, spectacle commandité par le Maire de Terrebonne, repas Reconnaissance.

### Planification stratégique 2025-2028 :

Un comité de travail de 6 personnes a été organisé pour consulter et présenter la planification aux membres.

### En conclusion :

L'année 2024 a marqué la fin d'un premier cycle de 10 ans avec beaucoup d'évènements pour le souligner.

Prochainement, une aire d'exercices extérieure sera installée et nous avons obtenu une subvention pour un stationnement destiné aux quadriporteurs et aux vélos.

Nous sommes toujours à analyser le sondage effectué dernièrement pour le Bistro, la montée du prix des aliments est un facteur important à prendre en compte.

Nous gardons toujours à l'esprit de poursuivre l'évolution de la Cité afin de répondre à la satisfaction des besoins de nos membres.

## **8. Dépôt des états financiers**

Le document des États financiers est reproduit sur le grand écran et disponible sur le site de la Cité.

M. Marc-Olivier Sylvain comptable de la firme FBL S.E.N.C.R.L. en donne l'explication.

### 8.1 Rapport avec réserves

Concernant le règlement des taxes à la consommation perçues depuis 2019, pour lequel nous sommes toujours en attente, il n'y aurait aucun impact sur les résultats. Malgré cette irrégularité, nous conservons notre statut d'OBNL.

La firme ne peut valider les montants attribués aux revenus tirés du bistro, elle se limite aux montants inscrits à la comptabilité.

L'audit a été effectué conformément aux normes généralement reconnues au Canada.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers et il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Les auditeurs n'ont pas d'opinion à émettre sur le Rapport annuel et ils n'y ont pas relevé d'incohérence. Ils ont apprécié les méthodes comptables et les estimations de la direction.

### 8.2 États financiers de la Cité Génération 55+

Monsieur Sylvain fait la lecture et fournit quelques explications sur le rapport financier : Résultats, Actif, Passif, Bilan, Flux de trésorerie.

### 8.3 Notes complémentaires

Monsieur Sylvain fait la lecture des notes complémentaires et en donne l'explication.

#### 8.4 Période de questions

Mme Danielle Plourde : *Si j'ai bien compris on est un OSBL qui ne suit pas toutes les lois des OSBL, entre autres l'année financière, est-ce parce qu'on est relié à la Ville?*

M. Sylvain : *Il n'y a pas de grandes différences entre les normes du secteur public et les OBNL pour les règles comptables en général.... Nous avons les mêmes dates pour notre année financière que celles de la ville.*

Danielle Plourde : *Je ne comprends pas pourquoi on ne mentionne pas le nombre des heures de bénévolat aux résultats.*

M. Sylvain : *Puisqu'il s'agit de bénévolat, il n'y a pas de valeur comptable c'est pourquoi on ne peut le quantifier en dollars et le reporter aux résultats.*

M. Claude Tremblay : *Dans les rapports financiers, au niveau des salaires, combien y a-t-il d'employés ?*

Mme Couture : *À l'administration, il y a trois personnes et une contractuelle et à l'entretien 4 personnes.*

M. Claude Tremblay : *J'ai entendu dire que le salaire d'une employée s'élevait à plus de 60 000 \$, est-ce vrai ?*

M. Jean Fiset : *On n'a pas à répondre à ça, c'est confidentiel.*

M. Sylvain : *Notre rôle est de s'assurer que les contrats d'embauche sont respectés et conformes.*

M. Jacques Richer : *Dans les états financiers, j'ai vu qu'il y est mentionné que l'entente de 2017 a été renouvelée, l'est-elle à toutes les années ?*

M. Jean Fiset : *Oui, l'entente a été renouvelée automatiquement pour 2023 à 2028. C'est le protocole qui est en vigueur et on a des subventions à chaque année.*

M. Sylvain : *Aux états financiers, un revenu de 273 464 \$ a été comptabilisé pour 2024 et 268 102 \$ pour 2023, soit une augmentation de 2 %.*

Mme Diane Simard : *Pour les revenus de cours et adhésions, au montant de 258 709\$, combien pour chacun de ces revenus?*

M. Sylvain : *147 828 \$ pour les cours, 101 994 \$ pour les adhésions et 8 887 \$ pour les entrées visiteurs*

Daniel Laine : *Pourquoi la subvention de la Ville est de 39 % alors qu'elle était de 42 % l'an dernier ?*

M. Sylvain : *En fait la subvention a augmenté en 2024, c'est parce que les autres services ont subi une inflation que le ratio a diminué.*

Mme Janine Cossette : *J'ai un document depuis l'an dernier sur lequel la subvention de la Ville serait de 303 000 \$ ce qui n'est pas le même montant que sur les états financiers, pourquoi ?*

Donat Lavallée : *Ce sont les bons montants, sauf que la Ville nous octroie une subvention pour l'audit après coup, il faut toujours les relancer pour avoir le remboursement, c'est pourquoi il y a une différence avec le budget.*

Robert Henley : *Si on était incorporé en vertu de la loi sur les compagnies plutôt qu'une OBNL?*

M. Sylvain : *La Cité ne paie pas d'impôt étant une OBNL.*

Mme Andrée Ranger : *En tant qu'OBNL, demande-t-on une subvention à chaque année à Revenu Québec ?*

Donat Lavallée : *Non puisque nous sommes subventionnés par la Ville qui est l'organisme mandataire. La Ville reçoit des subventions pour nous qu'elle nous remet.*

## 9. Approbation du vérificateur externe pour 2025

Le président mentionne que 4 firmes comptables de Terrebonne ont été approchées pour soumissionner mais qu'aucune n'a répondu avant le délai du 14 mars.

Cependant, le C.A. s'est trouvé très satisfait de la firme FBL S.E.N.C.R.L et la recommande pour les états financiers de 2025. La firme s'est engagée pour une tarification de 22 500 \$ ce qui est très raisonnable.

### **2025-AGA-002**

**Il est résolu de désigner la firme FBL S.E.N.C.R.L à titre d'auditeur indépendant pour l'année 2025, au coût de 22 500 \$**

Proposé par Claire St-Jean  
Appuyé par Christine Turcotte  
Adopté à l'unanimité

## 10. Modifications aux Règlements généraux

Monsieur Donat Lavallée, vice-président et responsable du comité Gouvernance, fait la lecture des modifications qui ont été apportées aux règlements généraux.

### **2025-AGA-003**

**Il est résolu de ratifier les modifications aux règlements généraux telles que présentées.**

Proposé par Jacques Richer  
Adopté à l'unanimité

## 11. Présentation des administrateurs sortants

M. Jean Fiset annonce que cette année ce sont les chiffres impairs des sièges du C.A. qui sont en élection, donc les 1, 3, 5, 7.

Les administrateurs qui terminent leur mandat et qui ne se représentent pas sont : Mme France Cloutier et M. Jean Fiset.

Ceux qui terminent mais se représentent en élection sont : MM. Serge Camirand qui est présent et Christian Lajoie qui est absent.

## 12. Élections

### 12.1 Présidence et secrétariat

Lors de la réunion du 13 mars dernier, le conseil d'administration a résolu de proposer Madame Annie Hevey de la Direction du loisir de la vie communautaire de la Ville de Terrebonne à titre de présidente et Madame Francine Longpré, membre du C.A. à titre de secrétaire des élections.

#### **2025-AGA-004 Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'élection**

Il est proposé de nommer Madame Annie Hevey à titre de présidente des élections.  
Il est résolu de nommer Madame Francine Longpré à titre de secrétaire des élections.

Proposé par Ginette Levasseur

Appuyé par Jacques Richer

Adopté à l'unanimité

Les deux scrutatrices sont des membres du personnel de la Cité :  
Mesdames Claudine Germain et Isabelle Tétreault.

### 12.2 Présentation des candidat(e)s

Madame Annie Hevey rappelle que, selon les Règlements généraux, la période de mise en candidature est de 45 jours avant l'AGA et que les personnes intéressées doivent remplir un bulletin de mise en candidature lesquels doivent être ensuite envoyés à la direction générale 15 jours avant les élections.  
Nous avons reçu 5 bulletins de mise en candidature pour 4 postes à combler, nous irons donc en élection avec un vote secret.

Les bulletins de vote sont distribués à l'assemblée, tout membre a le droit de voter, il est expliqué que les membres doivent désigner sur leur bulletin de vote, 4 personnes sur les 5.

Cinq (5) candidatures admissibles ont été reçues :

Madame Diane Simard

Madame Andrée Ranger

Monsieur Gaétan Riopel

Monsieur Serge Camirand, administrateur sortant

Monsieur Christian Lajoie, administrateur sortant, absent pour raison de santé

Madame Hevey invite ces personnes candidates à faire une courte présentation devant l'assemblée.  
Madame Marie-Josée Couture parlera au nom de M. Christian Lajoie.

### 12.3 Votation

Madame Hevey nous fait part du résultat des votes. Les quatre (4) personnes élues sont :

Madame Diane Simard

Monsieur Gaétan Riopel

Monsieur Serge Camirand

Monsieur Christian Lajoie

### 13. Présentation du nouveau conseil

Madame Hevey présente le nouveau conseil qui est maintenant composé de :

Mesdames Diane Simard, Hélène Fréchette, Carole Hurtubise et Francine Longpré

Messieurs Gaéтан Riopel, Serge Camirand, Christian Lajoie, Raynald Guay et Donat Lavallée.

Madame Hevey propose d'adopter une résolution à l'effet que les bulletins de vote seront détruits après l'AGA.

#### 2025-AGA-005 Résolutions pour que les bulletins de vote soient détruits après l'AGA

Proposé par Janine Cossette

Appuyé par Lucie Mercier

Adopté à l'unanimité

Monsieur Jean Fiset félicite les personnes élues et annonce qu'une réunion du C.A. se tiendra après l'AGA. Il remercie Madame Andrée Ranger et lui propose de tenter sa chance à nouveau l'an prochain.

### 14. Parole aux membres

Mme France Clavet : *À part le Boulodrome, y a-t-il des activités libres qui ont une contribution à verser ?*

Mme Marie-Josée Couture : *Nous sommes présentement à analyser toutes les activités pour que ce soit équitable pour tout le monde.*

Madame Diane Simard tient à remercier les membres sortants du C.A. pour leur dévouement

M. Claude Tremblay : *Sur les états des résultats, je vois que les recettes du bistro sont de 69 000 \$ contre 49 000 \$ pour les dépenses, est-ce à dire qu'il a fait un profit de 20 000\$ ? Selon le gouvernement, le coût de la vie a augmenté de 4 % alors que les prix du bistro ont augmenté de 17 %, pourquoi ?*

M. Donat Lavallée : *La dépense de 49 000 \$ est pour la nourriture seulement mais il y a beaucoup d'autres dépenses qui se retrouvent ailleurs dans les postes comptables, comme l'amortissement, les achats d'équipement. En définitive, le bistro ne fait pas réellement de profit. Si vous voulez plus d'explications sur les états financiers, je vous invite à venir voir le C.A. lorsque une rencontre est organisée.*

M. Pierre Courcelles : *Je suis membre depuis 3 ans et je suis très content de la Cité, je me suis fait de nombreux amis. Pour ma part, je trouve que 50 \$ par année pour 6 jours d'ouverture ce n'est pas trop cher !*

Mme Ginette Dumas : *En tant qu'ancien membre du C.A., je crois qu'il faut s'impliquer. Quand on critique, on doit s'impliquer, on manque de bénévoles à la pelle !*

Mme Jacqueline : *pour ma part, le 50 \$ est rapidement payé avec mes escomptes quand je fais des achats au Jean Coutu.*

M. Jean Fiset : *il ne faut pas oublier les escomptes au Sport Expert.*

Donat Lavallée : *La Cité, c'est les bénévoles. Il ne faut pas en oublier l'importance. Je tiens à remercier Ginette, France et Jean pour leur contribution au C.A.*

Mme Thérèse Couture : *Je trouve que les bénévoles qui se sont impliqués sur une longue période et qui doivent quitter pour raison de santé ne sont pas assez remerciés. Pourrait-on leur donner une carte, un*

certificat ?

Mme Marie-Josée Couture : *Je puis vous assurer qu'ils ne sont pas oubliés. Regardez à la page 16 du Rapport annuel, vous verrez qu'un repas Reconnaissance a été organisé pour eux en décembre dernier. Un certificat Reconnaissance leur a été remis et plusieurs photos.*

Mme Janine Cossette : *J'entends beaucoup de oui-dire de gens mécontents sur la hausse des prix. Aurons-nous encore des augmentations l'an prochain ?*

*Pourrait-on agrandir le stationnement ?*

Mme Marie-Josée Couture : *La Ville subventionne 39 % de nos dépenses mais le 61 % qui manque doit être assumé par la Cité. En tant qu'OBNL, on ne doit pas faire de profits mais on doit payer nos factures et on n'a aucun contrôle sur l'inflation.*

*Le C.A. et la direction générale travaillent pour que ça coûte le moins cher possible tout en maintenant la qualité du service et s'assurer que la Cité puisse exister encore longtemps.*

*On voudrait bien agrandir le stationnement mais on n'a pas de terrain, on a essayé avec les voisins, sans succès. Une pétition a déjà été envoyée à la Ville.*

M. Robert Henley : *De 2016 à 2019, avec ma conjointe on a récolté beaucoup de cadeaux, représentant une belle somme en argent, auprès de commanditaires pour des événements à la Cité. Ensuite, il a eu la pandémie. En 2020, une décision a été prise par le C.A. comme quoi, en tant que mandataire de la Ville, il nous était interdit de solliciter, pourquoi ?*

M. Jean Fiset : *En effet, cette décision a été prise dans le but de contrôler les demandes auprès des commerces et marchands de Terrebonne. Maintenant, un comité avec quelques personnes mandatées se chargent de cela avec une lettre d'attestation.*

## **15. Clôture de l'assemblée**

Monsieur Jean Fiset déclare la levée de l'assemblée à 15 h 48.

---

Francine Longpré, secrétaire d'assemblée